

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 FEVRIER 2015

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Maison Natale Claude
Debussy – demande de
subventions auprès de la
DRAC Ile-de-France en
fonctionnement (actions
culturelles et récolement)**

L'an deux mille quinze, le 12 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 5 février deux mille quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND*, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Madame LIBESKIND (sauf pour le dossier 15 A 00, le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014, le Comptendu des Actes Administratifs, les dossiers 15 A 01a, 15 A 01b, 15 A 02a, 15 A 02b, 15 A 03a, 15 A 03b)

Avaient donné procuration :

Monsieur PERICARD à Monsieur LAMY
Madame LANGE à Madame MACE
Madame VANTHOURNOUT à Madame CLECH

Secrétaire de séance :

Monsieur MIRABELLI

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 16 février 2015
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 16 février 2015
et qu'il est donc exécutoire.

Le 16 février 2015

Pour le Maire,
Par délégué,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

N° DE DOSSIER : 15 A 03a

OBJET : MAISON NATALE CLAUDE DEBUSSY – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA D.R.A.C ÎLE-DE-FRANCE EN FONCTIONNEMENT (ACTIONS CULTURELLES ET RECOLEMENT)

RAPPORTEUR : Monsieur JOUSSE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

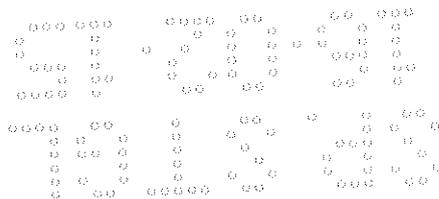
La Maison natale Claude Debussy et le fonds permanent Paul et André Vera, labellisés « musées de France » organisent annuellement une programmation d'actions culturelles : saison musicale autour des jeunes talents (piano, instruments à corde et à vent) ; animations et visites guidées ; actions pédagogiques auprès des enfants scolarisés ; participation aux événements nationaux de la Nuit des musées et de la Fête de la musique.

A ce titre, la Direction régionale des musées de France accompagne ces projets en octroyant annuellement une subvention pour financer ces dépenses de fonctionnement.

D'autre part, dans le cadre du récolement réglementaire décennal des collections des musées de France instauré par la loi du 4 janvier 2002, la Ville va faire appel à un professionnel qualifié afin d'achever cette opération au 31 décembre 2015. La D.R.A.C. accorde une subvention exceptionnelle pour financer ce type de prestation à hauteur de 30% à 50% du montant total de l'opération. Le coût du récolement étant estimé à 15 000 € H.T., le montant de la subvention exceptionnelle attendue est de 4 500 à 7 500 €.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Monsieur le Maire à solliciter la D.R.A.C. pour l'attribution :

- d'une subvention au taux maximum pour l'accompagnement des projets annuels d'actions culturelles du Musée municipal (Maison natale Claude Debussy et fonds permanent Paul et André Vera),
- de la subvention à titre exceptionnelle au taux maximum pour finaliser le premier récolement décennal au 31 décembre 2015.



DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

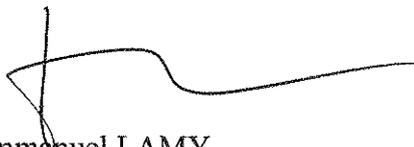
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter la D.R.A.C. pour l'attribution d'une subvention au taux maximum pour l'accompagnement aux projets annuels d'actions culturelles du Musée municipal (Maison natale Claude Debussy et fonds permanent Paul et André Vera),
- solliciter la D.R.A.C. pour l'attribution de la subvention à titre exceptionnelle au taux maximum pour finaliser le premier récolement décennal au 31 décembre 2015,
- signer tous les documents se rapportant à ces opérations.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye

